

SCP Michel-Yvon CHASTANIER  
Alexandre ALLENO  
Gabrielle RABANY-LAYEC  
*Huissiers de Justice Associés*  
Guillaume CLAVIERE  
*Huissier de Justice salarié*  
39 Avenue du Président Wilson  
93104 MONTREUIL  
Téléphone : 01.42.87.01.16  
Télécopie : 01.42.87.13.11

EXPEDITION

**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE SIX NOVEMBRE**

**DE 18H20 à 19H20**

**A LA REQUETE DE :**

S.A CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital social de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domiciliée audit siège en cette qualité,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL , avocat Associé du Cabinet BCMH, Avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carency 93000 BOBIGNY

Agissant en vertu d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié par acte de Maître Gabrielle RABANY-LAYEC , Huissier de Justice associée de la SCP CHASTANIER –ALLENO- RABANY-LAYEC Huissiers de Justice associés et CLAVIERE Huissier de Justice salarié sis 39 Avenue du président Wilson 93100 MONTREUIL en date du 08/10/2018

Et d'une quittance subrogative reçue en la forme authentique le 07.04.2016 suivant acte de Me LEROY-DEMOULINS, Notaire, aux termes de laquelle la société HSBC France subroge la société CREDIT LOGEMENT conformément à l'article 1250 3° du Code civil , dans tous ses droits ,actions et sûretés contre Mr , et d'un jugement rendu par le TGI d'EVRY en date du 25.04.2013 signifié le 10.06.2013 et définitif ainsi que cela résulte d'un CNA en date du 19.08.2013 et d'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée le 27.08.2013. ladite quittance ayant été publiée auprès du SPF de BOBIGNY 11e 19.04.2016 2016 D n° 5180 et signifiée le 30.05.2017 suivant acte de Me CANAL, Huissier de justice à MONTLHERY

***Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice au sein de la SCP M.Y CHASTANIER , A. ALLENO et G. RABANY-LAYEC et Guillaume CLAVIERE, Huissier de Justice salarié , audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et au Tribunal d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, y demeurant 39, avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL , soussigné,***

*Certifie me transporter ce jour sis 2 rue du progrès 93310 LE PRE SAINT GERVAIS cadastré section A n° 17*

*Là étant accompagné d'un diagnostiqueur expert de la SARL REZAM DIAGNOSTIQUES sis 95 Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL, d'un serrurier de la société CLEVOLUTION , de deux témoins requis par la loi  
après avoir averti  
de ma visite ce jour par lettre simple et lettre LRAR  
en date du 26/10/2018.*

*Je frappe à la porte du logement.*

*Personne ne répond à mes appels.*

*Je procède à l'ouverture de la serrure sans endommager la serrure par la technique du crochetage.*

*Le logement est un deux pièces au 3<sup>ème</sup> et dernier étage porte gauche mansardé et est ainsi disposé : une entrée donnant sur un palier qui dessert une pièce à droite, une pièce à gauche et une salle d'eau en partie face .*

*Le logement est vide de tout bien et de toute occupation. Il est manifestement à l'abandon mais non détérioré.*

### **REMARQUES GENERALES :**

*Le bien étudié , destiné à l'habitation collective , est situé à proximité immédiate et en limite de PANTIN et de PARIS dans un quartier composé principalement de petits immeubles collectifs anciens et modestes et de maisons de ville.*

*Les commerces de proximité sont nombreux .*

*La desserte autoroutière est bonne avec la proximité du boulevard Périphérique parisien et la station de métro ligne 5 Hoche est rapidement accessible à pied .*

*La copropriété est un ensemble immobilier composé de deux bâtiments. Le bâtiment A de 3 étages est implanté en alignement de deux rues à l'angle et le second plus petit est un pavillon.*

*Le bâtiment A est élevé sur un sous-sol , d'un rez-de-chaussée , de 3 étages dont le dernier est mansardé. Il est de style courant.*

*Le gros-œuvre est édifié de briques , les façades sont sous enduit et la toiture est réalisée de tuiles mécaniques sur une charpente en bois.*

*Le bâtiment B est une maison de ville occupée par le syndic non professionnel*

*L'immeuble est entretenu ainsi que les parties communes.*

*L'accès est sécurisé par une porte à l'entrée sur rue avec clé .*

*Le syndic est non professionnel. Il s'agit de Mme PEREZ demeurant dans la copropriété bâtiment B*

*Le logement étudié est situé au 3ème étage porte gauche . Il est propre.*

*Le diagnostiqueur expert me déclare que l'installation électrique présente des anomalies.*



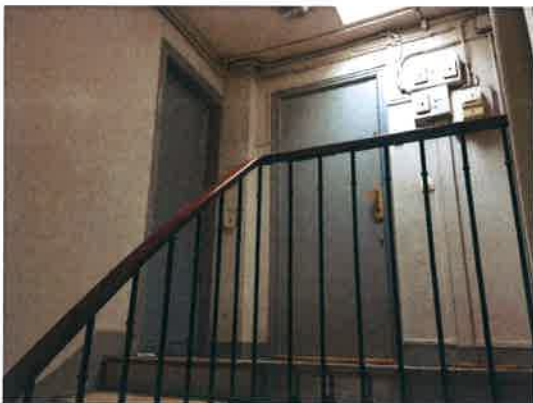
### **PARTIES COMMUNES :**

*L'accès aux étages se réalise par un escalier en bois en état d'usage.*

*Sol : le sol est recouvert de carreau de ciment en état d'usage pour le rez-de-chaussée et de parquet pour les paliers en état d'usage .*

*Murs : les murs sont recouverts de toile de verre en état d'usage.*

*Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.*



### **ENTREE :**

*L'entrée se réalise par une porte en bois simple avec un verrou en état d'usage.*

### **PREMIERE PIECE DROITE :**

*Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.*

Murs : les murs sont recouverts de peinture en état d'usage.

Plafond : le plafond mansardé est recouvert de peinture en état d'usage. Les poutres en bois sont apparentes

Fenêtre : présence de deux fenêtres simples vantaux ouvrantes en bois simple vitrage vétuste. Il n'y a pas de volets ni système d'occlusion.

Généralités : présence d'un meuble bas en bois avec évier pour un coin cuisine.



### **DEUXIEME PIECE GAUCHE :**

Sol : le sol est constitué d'un plancher aggloméré brut non recouvert en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faïence et de peinture en état d'usage.

Plafond : le plafond mansardé est recouvert de peinture en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre simple vantail ouvrante en bois simple vitrage vétuste. Il n'y a pas de volets ni système d'occlusion.



### **SALLE D'EAU :**

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage .

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faïence sur toute la hauteur en état d'usage .

Plafond : le plafond mansardé est recouvert de peinture en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre de toit type velux double vitrage vétuste.

Généralités : présence d'un ballon d'eau chaude, d'un lavabo, d'un bac à douche et d'un W.C cuvette à l'anglaise l'ensemble en état d'usage.



Ma mission étant terminée ,

Je procède à la fermeture de la porte

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, établi sur cinq pages, pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre ALLENO

Référence étude : 64410/1270

